

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2024/01/03

## Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	15
Votants :	17
Abstention :	
Opposition :	

**L'an deux mille vingt-quatre, le douze février à dix-huit heures trente,**

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune de La Porcherie sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

**Date de convocation** : 1 février 2024

## Objet

Affectation Résultats  
2023

**Présents** : M ANTOINE ; M BERTRAND ; M DELANOTTE ; Mme DELHAYE ; M DESSANE ; M JOUANNETAUD ; M LATOUILLE ; M LAVOREL ; M LOCHARD ; M CHAZELLE ; M CHIBOIS ; M DUBOIS ; M GAUTHIER ; M LAGORCE ; M RAINAUD

**Pouvoirs** : M CELERIER donne pouvoir à M LAVOREL, M CUBERTAFON donne pouvoir à M DUBOIS

## Affectation des résultats 2023

Compte tenu des résultats de l'exercice 2023,

- Solde d'exécution cumulé de la section de fonctionnement (002) : **675 064.94 €**
- Solde d'exécution cumulé de la section d'investissement (001) : **307 428.52 €**

et des sommes inscrites en reste à réaliser (RAR) au 31/12/2023,

- Dépenses d'investissement : **0**
- Recettes d'investissement : **0**

Le Président demande au Comité Syndical d'adopter cette affectation des résultats.

**A l'unanimité, le Comité Syndical adopte l'affectation des résultats 2023.**

Le Président,  
Edmond LAGORCE

